

Les défaillances d'entreprises au plus haut depuis neuf ans en France

écrit par Monique B | 26 juin 2024



Illustration (Shutterstock)



Illustration (Shutterstock)

Selon le groupe Altares, les défaillances d'entreprises n'ont jamais été aussi hautes au premier trimestre, depuis neuf ans. Les conséquences sur l'emploi qui en découlent sont importantes. On estime que 240.000 à 250.000 emplois sont menacés.

Hors multinationales, tous les types d'entreprises sont concernés mais dans des proportions différentes : hausse de 46 % sur un an pour les ETI (entreprises de taille intermédiaire), +25 % pour les PME, + 23 % pour les microentreprises. Quant aux secteurs les plus touchés, l'augmentation la plus forte revient à l'activité immobilière, avec les agences (+43 % de défaillances en mai sur un an), puis ce sont les transports.

Par rapport à mai 2023, on enregistre une hausse de 28 % des procédures ouvertes, ce qui devrait porter à environ 60.200 le nombre total de défaillances sur un an.

Une forte hausse des défaillances d'entreprises en 2024

Une entreprise est en défaillance lorsqu' une procédure de

redressement judiciaire est engagée contre elle, généralement quand cette entreprise ne peut plus faire face à ses dettes.

Le nombre de défaillances d'entreprises a atteint son plus haut niveau depuis neuf ans au premier trimestre 2024, avec 17.088 procédures ouvertes, selon une étude du groupe Altares, avec la barre symbolique des plus de 60.000 défauts d'entreprises sur douze mois franchie en février.

Parmi ces défaillances, figurent celles de 154 PME de plus de 50 salariés. Le nombre « flambe de 58 % » chez les PME de 50 à 200 salariés, s'inquiète Altares, menaçant 59.000 emplois. L'Île-de-France, avec quelque 4.000 défauts, enregistre son pire premier trimestre le plus important depuis vingt ans (+30 % de défaillances).

L'étude montre que les activités liées à l'immobilier sont toujours en très grande difficulté, de même, à moindre échelle, que celles liées à l'équipement du foyer. Les défaillances se sont également accélérées dans les domaines de la construction (+36,5 % sur un an), du commerce et de la réparation automobiles (+27,9 %).

Plusieurs activités repassent néanmoins dans le vert, c'est-à-dire qu'elles connaissent une baisse de la défaillance d'entreprises, comme les activités de services à la personne, de restauration, de commerce de bouche, de l'agriculture et de la pêche.

La fin du « quoi qu'il en coûte »

Les PME, les TPE et les microentreprises sont les plus touchées, mises en cause par la conjoncture économique et les retards de paiement.

La situation arrive « compte tenu de la lenteur attendue de la reprise conjoncturelle et des contraintes prolongées en matière de financement, qui risquent de fragiliser davantage

des entreprises déjà à la peine pour rembourser les soutiens étatiques liés à la période Covid », [selon Maxime Lemerle](#), responsable des recherches défaillances chez Allianz Trade.

Le gouvernement français a, en effet, prêté de l'argent aux entreprises dans la période du « quoi qu'il en coûte » suivant la fermeture du pays pendant les confinements. Mais ces prêts garantis par l'État avec des taux favorables doivent désormais être remboursés, alors que la reprise économique n'a pas eu lieu et que la croissance est faible. « Une partie des défaillances s'expliquent par un effet de rattrapage », selon Bruno De Moura Fernandes, économiste de Coface.

Pas de mur de faillites

« À la faveur d'une conjoncture qui redeviendrait progressivement un peu plus accommodante, l'année 2024 s'achèverait sur un nombre de défaillances [...] en hausse de 10 % », conclut Thierry Millon, directeur des études d'Altarea, estimant qu'il s'agirait alors « d'un nombre élevé mais pas d'un mur de faillites ».

Le nombre de défaillances d'entreprise devrait se stabiliser, au niveau élevé de 55.000 procédures en 2025.

https://www.epochtimes.fr/les-defaillances-dentreprises-au-plus-haut-depuis-9-ans-en-france-2653578.html?utm_source=fr_dujournoe&src_src=fr_dujournoe&utm_campaign=fr_dujour-2024-06-24&src_cmp=fr_dujour-2024-06-24&utm_medium=email&est=IgkutZEL09lwjUEkDPToBCAeSQ6HqBtHS%2BtmnVtRl%2BgtMDMHbLaL0%2FlgXCkVLbsoQ4WVGm8%3D